

Décision de la CPTAQ concernant le projet Exceldor à Saint-Hyacinthe

L'AVENIR DE LA SEULE TECHNOPOLE AGROALIMENTAIRE AU QUÉBEC EST EN JEU

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 18 décembre 2019 – « La décision défavorable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le dossier Exceldor remet en cause les perspectives de développement de Saint-Hyacinthe, qui est la seule technopole agroalimentaire au Québec. Elle affecte du même coup la croissance économique de toute la région maskoutaine. Comme producteur agricole, je suis très conscient de l'importance de protéger nos terres agricoles, mais ce dossier doit être considéré dans un écosystème plus large qui tient compte de tous les aspects du développement durable », a tenu à souligner le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil, en réaction à la récente décision de la CPTAQ concernant l'implantation du projet Exceldor dans le parc industriel.

« Nous sommes déjà mobilisés avec nos partenaires pour dénouer l'impasse. Exceldor nous réaffirme son engagement d'installer sa nouvelle usine sur l'avenue Pinard à Saint-Hyacinthe, ce qui nous rassure. Nous bénéficions d'un soutien indéfectible de notre députée provinciale pour assurer la concertation avec les différentes entités impliquées dans ce dossier et l'équipe de Saint-Hyacinthe Technopole nous accompagne pour tout le volet économique. Pas question de baisser les bras, car les enjeux pour notre milieu sont trop importants », a souligné M. Corbeil.

– 30 –

Source : Brigitte Massé
Directrice des communications
450 778.8304